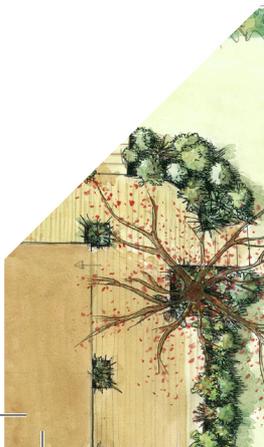


# *long* COURRIER

Le magazine d'information du CAUE de l'île de La Réunion

2018



# SOMMAIRE

## PRÉSENTATION DU CAUE

Historique  
Missions  
Le public  
L'équipe  
La Fédération nationale

## LES CHIFFRES CLÉS

### SENSIBILISER LE MILIEU SCOLAIRE

Les actions scolaires  
Les outils pédagogiques

### SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Les manifestations  
Les expositions  
Le Centre de documentation  
Le site internet  
La presse

## ANIMER LE MILIEU PROFESSIONNEL

Le centre de ressources  
enviroBAT- Réunion  
Les formations  
Les Rendez-vous du CAUE  
L'exposition 6 mois de concours  
d'architecture

## CONSEILLER LES PARTICULIERS

Exemples d'entretien

## ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

L'assistance technique aux  
communes (concertation,  
propositions d'aménagements,  
accessibilité...)

## LA LOI SUR L'ARCHITECTURE

«L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.»

(Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977)



## LA CHARTE DES CAUE

Les CAUE sont des outils de **solidarité des collectivités territoriales**, des associations ouvertes à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du cadre de vie et le lieu du débat sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Les CAUE s'engagent à fonder leurs actions sur la base de principes fondamentaux tels que : **l'indépendance** par rapport aux enjeux, notamment financiers, **la recherche d'innovation** dans les méthodes et les démarches, **la pluridisciplinarité** dans l'approche, l'analyse et le traitement des problèmes, **la volonté d'animer un partenariat** entre tous les acteurs de l'aménagement des territoires.

Ainsi, acteurs du développement, ils mènent leurs actions, quelle qu'en soit la nature, dans la cohérence d'une politique de développement culturel, social et économique.

Ils suscitent l'émergence et le développement des compétences professionnelles dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement, afin d'élargir la commande publique et privée.

Ils initient, développent et animent par leurs démarches participatives le débat public sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

# PRÉSENTATION DU CAUE

Le CAUE de La Réunion a été créé en 1979 à l'initiative du Département. Issus de la loi sur l'architecture de 1977, les CAUE ont pour mission de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Ce sont des organismes partenariaux qui regroupent l'État, le Département, les communes, les professionnels de l'aménagement et les associations qui œuvrent dans le domaine du cadre de vie.

## ■ HISTORIQUE

La Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 a institué les Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement. Ce sont des organismes de droit privé qui assurent des missions de service public pour promouvoir et améliorer la qualité du cadre de vie en suscitant des démarches de qualité dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage et en faisant participer toute la population. Ils sont financés pour l'essentiel par une part de la Taxe d'Aménagement que leur reverse le Département pour réaliser toutes ces missions.

## ■ PUBLIC

Le CAUE est un outil spécifique qui s'adresse à l'ensemble de la population: les habitants, les candidats à la construction, les scolaires (citoyens en devenir), les collectivités territoriales, les professionnels (maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, entreprises...), les enseignants, les étudiants, les acteurs de l'aménagement du cadre de vie : tous ceux qui recherchent une information, un conseil, un accompagnement dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

## ■ ÉQUIPE

L'équipe du CAUE est pluridisciplinaire. Elle est composée d'architectes, d'architectes-urbanistes, d'un paysagiste, d'une documentaliste, de personnel administratif et d'assistants techniques.

## ■ MISSIONS (ARTICLE 7 DE LA LOI)

- Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.
- Contribuer à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.
- Fournir aux candidats à la construction les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.
- Accompagner les collectivités et administrations publiques dans leurs projets d'aménagement.

A travers la loi CAP, l'article 7 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture spécifie que ces conseils portent également sur les projets de rénovation de bâtiment et ceux d'aménagement d'une parcelle pour assurer la bonne insertion dans le site environnant qu'il soit urbain ou rural.

## ■ FÉDÉRATION NATIONALE

Le CAUE de La Réunion fait partie d'un réseau national qui couvre l'ensemble du territoire français. Il s'agit d'un lieu d'échanges, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE.

# LES CHIFFRES CLÉS

Les missions du CAUE, telles que définies par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, concourent vers un même objectif : la réalisation pour toute la population d'un cadre de vie de qualité qui s'appuie sur un territoire et son histoire, et se projette dans l'avenir en intégrant les problématiques de notre siècle.

## MISSIONS DU CAUE

Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public et du milieu scolaire

Dont 4200 élèves en milieu scolaire

**5 113**

Contribuer à la formation et au perfectionnement des professionnels

**1 148**

Conseiller les particuliers à la construction

679 permanences au total dans 23 communes

**2 924**

Accompagner les collectivités et les administrations publiques

**1 491**

## SITES INTERNET & RÉSEAUX SOCIAUX

[www.caue974.com](http://www.caue974.com) pages vues

**57 423**

[www.envirobat-reunion.com](http://www.envirobat-reunion.com) pages vues

**6 495**

page Facebook CAUE de l'Ile de La Réunion abonnés

**430**

compte Instagram caue\_974 abonnés

**145**

données avril 2019

# SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Chaque année le CAUE organise des manifestations, des conférences, des expositions, publie des documents d'information et met à disposition un centre de documentation et un site internet pour informer et sensibiliser le public à son cadre de vie.

## EXPOSITIONS ITINÉRANTES

Le CAUE met gratuitement à disposition des médiathèques, lieux culturels, mairies et établissements scolaires son fonds d'expositions sur les thèmes : **architecture, urbanisme, paysage, patrimoine, environnement**. Le CAUE a planifié **40 itinérances en 2018**.



## COMMUNICATION



[www.caue974.com](http://www.caue974.com)

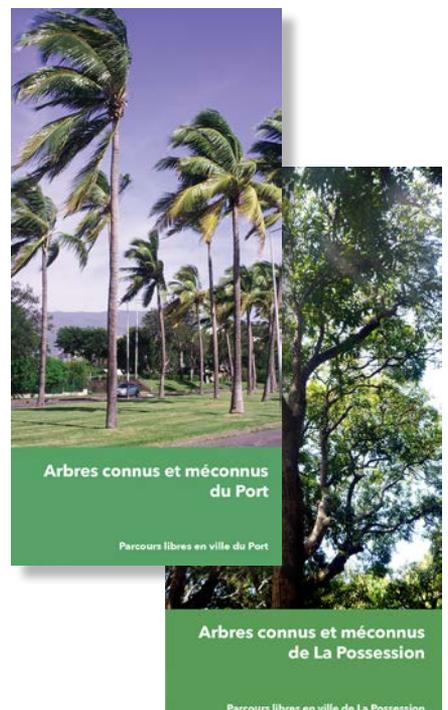
Le site internet du CAUE est destiné à tous les publics : particuliers, professionnels, enseignants, étudiants. Des articles sont publiés sur les thèmes suivants : construction, rénovation, aménagement, jardin, économies d'énergie... Le site enregistre plus de **23 000 visites/an**.

## PUBLICATIONS

En 2018, deux dépliants-guides ont vu le jour : « **Arbres connus et méconnus du Port** » et « **Arbres connus et méconnus de La Possession** », itinéraires réalisés avec des élèves de la ville, le photographe FL. Athenas et l'auteure J. Ecornier



Exposition "Boutiks Fonnkér", sur le **patrimoine commercial de La Réunion**. Le patrimoine commercial de La Réunion est caractérisé, entre autre mais pas seulement, par la « **boutik Chinois** », témoin qui malheureusement tend à disparaître. L'exposition se propose de mettre à l'honneur ces modestes boutiques, véritable institution dans les quartiers, lieu d'échanges commerciaux mais également sociaux, lieux de vie.



## CENTRE DE DOCUMENTATION



Le centre de documentation met à disposition de tous les publics un fonds de plus de **5172 ouvrages**, études, documents et revues spécialisées dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il bénéficie notamment d'un **fonds consacré à la qualité environnementale** et un **fonds sur la sensibilisation de l'architecture en milieu scolaire**. Le fonds documentaire peut être consulté en ligne.

### Les cafés lecture



Le CAUE lance ce nouveau moment de convivialité et d'échange pour faire découvrir au grand public des auteurs en personne

## INVENTAIRE DES ARBRES REMARQUABLES DE LA RÉUNION

Le nombre d'arbres recensés et étudiés dans l'inventaire à presque **doublé en 1 an** pour passer à plus de **200 individus**. Un bel exemple de succès pour un projet au fonctionnement participatif, piloté par le CAUE.



## MANIFESTATIONS

Plusieurs fois par an, le CAUE participe à des événements : **Journées du Patrimoine**, **Semaine du Développement Durable**, **Journée Portes Ouvertes des architectes**, **Jour de Jardin**, **Alternatiba Péi**, **le Salon de la Maison...** A ces occasions, il organise des visites de la case Bourbon, des «balades urbaines», des conférences, des Quizz sur le patrimoine, des trocs de plantes, des expositions...

### Jour de jardin

le CAUE a participé à l'édition 2018 de cette manifestation, avec la traditionnelle brocante, le troc de plantes et de graines, et la visite d'un jardin remarquable.



L'équipe de participants du "bus magique" animé par le CAUE dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2018



Visite d'un jardin remarquable à la Chaloupe Saint-Leu.



# SENSIBILISER LES JEUNES

En créant des outils pédagogiques, en menant des projets scolaires sur les thèmes du patrimoine du quartier, de la ville durable, de l'architecture contemporaine, du paysage, de la biodiversité en ville... l'objectif est de sensibiliser les citoyens de demain, futurs acteurs de leur cadre de vie. En 2018, 2 nouvelles communes, St-Denis et St-Louis, s'ajoutent aux 4 communes bénéficiaires de ces actions, soit une vingtaine de classes, c'est-à-dire plus de 4000 élèves.

## ■ ACTION SCOLAIRE À LA POSSESSION

La commune de la Possession en partenariat avec la SEMADER, l'Académie de La Réunion, la DAC de La Réunion et le CAUE a souhaité mettre en place une action scolaire intitulée « 2025 - j'imagine ma ville de demain » dans les établissements scolaires de son territoire autour du projet **Coeur de Ville**.

La volonté est de faire vivre, dès le démarrage du projet, la réalité du nouveau centre-ville auprès des générations futures qui en seront les usagers de demain.



Restitution des travaux des élèves

Pour suivre l'actualité du projet d'aménagement, deux classes de CM1 et CM2 ont travaillé autour de la **thématique du chantier** : suivi, découverte des règles, des métiers... Les deux autres classes ont travaillé sur l'**évolution de l'habitat sur l'île**.



Les élèves en visite de chantier



## CO-CONCEPTION DE QUARTIER RÉUSSIE

Pour la 3ème année scolaire consécutive, l'école Jasmin Robert de Sans-Souci développe une initiative originale visant à faire participer les plus jeunes habitants à la construction du devenir de leur quartier.

La Ville de Saint-Paul et la SEMADER sont à l'initiative de ce projet, en partenariat avec le CAUE sur le volet de l'expertise et de la pédagogie.



## ACTION SCOLAIRE À SANS-SOUCI

Ce projet fait partie intégrante de la stratégie d'aménagement en cours, qui vise notamment à résorber l'insalubrité, à structurer le bourg et à mettre en valeur le patrimoine vivant existant

Cette année, cinq projets ont été mis en place dans l'école Jasmin Robert :

- Lien intergénérationnel, un Caze à Sans Souci
- Un jardin partagé, GS/CP
- Le sentier vers Mafate, CM1/CM2
- Le sentier de la rivière des Galets, CM1
- Les arbres remarquables de Sans-Souci les Bas, CP



Les travaux des élèves



# ANIMER LE MILIEU PROFESSIONNEL

Le CAUE s'adresse aux maîtres d'ouvrage, aux architectes, aux bureaux d'études, aux ingénieurs, aux élus et collectivités, et aux entreprises. Il organise des formations, des visites d'opérations remarquables, des rencontres participatives, des ateliers-débats, des expositions, dans le but de faire connaître et développer la qualité de production du cadre bâti à La Réunion.



Le projet lauréat de l'équipe d'architectes Julien Gemehl et Samuel Gautier.

## LES RDV DU CAUE

Objectif : Le CAUE organise des visites d'opérations remarquables à La Réunion afin de rassembler les acteurs de la construction autour des enjeux de la qualité en matière d'architecture et d'aménagement. Une centaine de professionnels a participé à ces visites.



Visite de la médiathèque du Sud Sauvage à Saint-Joseph à l'initiative du CAUE, présentation par l'architecte Nicolas Peyrebonne.



Visite du Lazaret No.2 à la Grande Chaloupe, par les Ateliers Prévost architectes.

Deux RDV ont été organisés en 2018 :

- Visite de la médiathèque de Saint-Joseph.
- Visite du Lazaret no.2 à la Grande Chaloupe

## EXPOSITIONS

Exposition «6 mois de concours» sur des projets issus de concours d'architecture ou d'aménagement.

L'exposition a porté cette année sur deux concours lancés par le Département : le concours pour la construction du Gîte du Volcan et le concours pour la réhabilitation du collège de la Plaine des Palmistes. Partenaires : Ordre des architectes, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre concernés.

## FORMATIONS

Qualité environnementale du projet architectural et urbain :

**14ème session en 2018**

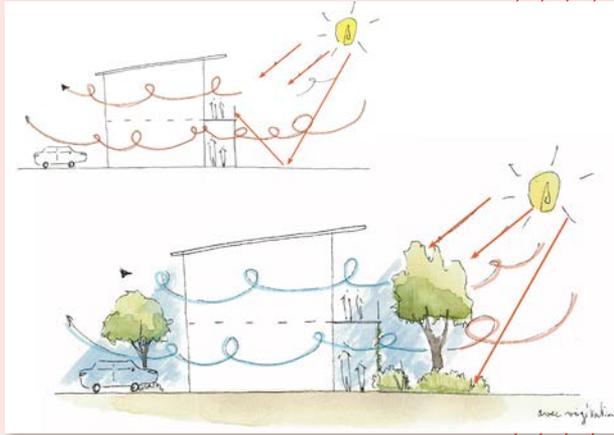
Plus de 300 professionnels formés à l'élaboration de projets intégrant de manière forte la qualité environnementale.



**Concevoir un urbanisme favorable à la santé** : animée par le Docteur Suzanne Déoux, la formation avait pour objectif de sensibiliser les acteurs de la construction et de l'aménagement aux impacts des projets d'aménagement du territoire sur la santé des habitants.

## ETUDE CONFORT THERMIQUE

Dans le cadre du dispositif national PACTE (Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Energétique), enviroBAT-Réunion réalise une étude sur le confort thermique dans les écoles. L'objectif étant de proposer des préconisations pour atteindre un **cadre de travail agréable et respectueux de la santé des enfants**.



## enviroBAT-Réunion

Créé avec l'appui financier de l'Ademe, la Région et le CROAR, le centre de ressources œuvre pour la promotion de la qualité environnementale du cadre bâti en milieu tropical.

enviroBAT-Réunion est un espace d'échanges et de transfert de connaissances.

### Les fiches enviro-BAT Réunion

Envirobat-reunion.com propose notamment des **fiches sur des opérations d'architecture et d'urbanisme remarquables** en matière d'environnement à La Réunion.

### Le site internet



### Formation sur l'outil Batipéi

Une formation a été organisée pour présenter l'outil Batipéi et former 15 professionnels à son utilisation.



Ci-contre : Nouvelle fiche EnviroBAT-Réunion en 2018 sur le groupe scolaire Aimé Césaire à Bois d'Olives.

### Les visites d'opérations

EnviroBAT-Réunion organise pour les professionnels du cadre bâti des **visites de chantier et réalisations** répondant à des préoccupations environnementales. Avec cette année un focus sur les écoles : visite de l'école de Bois d'Olives (A.Perrau architecte), et l'école de Grand Ilet (O.Brabant architecte). Une centaine de professionnels a suivi les visites.



Ci-dessus : Visite de l'école de Grand Ilet, en présence des maître d'oeuvre et maître d'ouvrage

# CONSEILLER LES PARTICULIERS

Le droit à l'architecture pour tous est une réalité : Le CAUE assure à la population des permanences gratuites et régulières dans les communes de l'île. Les architectes-conseillers du CAUE ont pour rôle de fournir tous les conseils nécessaires afin d'assurer la qualité des constructions des particuliers.

Toutefois, ils ne se chargent pas de la réalisation des plans, ni des travaux, n'assurant pas de maîtrise d'oeuvre.

## CONSULTANCE ARCHITECTURALE

La qualité architecturale est liée à différents facteurs tels que l'adaptation au climat, l'intégration dans le site et l'environnement, les économies d'énergies. Ces sujets sont au coeur des interventions des architectes-conseillers du CAUE.



### Exemple : Conseils pour le projet d'une maison à Saint-Joseph

- > Projet en périmètre ABF (Architecte des Bâtiments de France)
- > Hauteur du projet initial supérieure à la limite autorisée.

### Proposition de l'architecte du CAUE :

- > Diminution de la hauteur au faîtage
- > Harmonisation de la façade sur rue.
- > Inversion du faîtage du toit à 2 pans pour éviter le chéneau de mitoyenneté.



Façade sud



Façade est

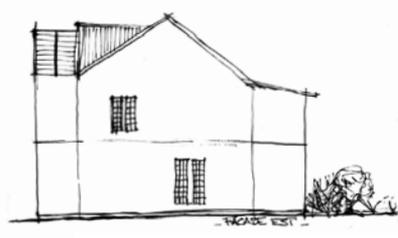


Image d'insertion

Ci-dessous :  
Croquis réalisés par l'architecte  
conseiller suite à la consultation avec le  
pétitionnaire.



FAÇADE SUD



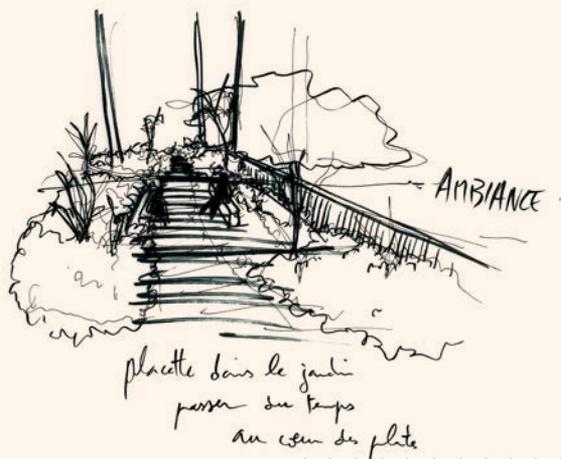
FAÇADE EST

## ■ PERMANENCES JARDIN

Le paysagiste du CAUE reçoit gratuitement et sur rendez-vous les particuliers ayant des questions sur leur jardins.

L'aménagement et l'organisation y sont abordés, ainsi que le choix des plantes.

Les particuliers ressortent des permanences avec les premières esquisses et pourront ensuite réaliser leur projet par eux-même ou faire appel à un paysagiste libéral pour continuer le projet.



## ■ AUTRES EXEMPLES DE CONSULTANCES



### St Leu: Construction d'une maison individuelle de type F2.

Le terrain a de nombreuses contraintes :

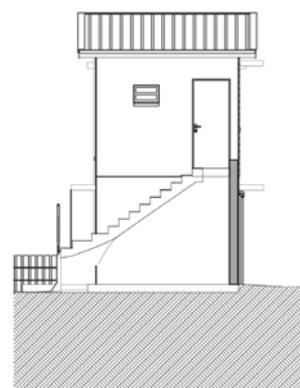
- > petitesse de la zone constructible,
- > la très forte pente,
- > une zone R1 avec la Ravine,
- > une zone B2 au PPR qui a nécessité une étude d'un bureau spécialisé en géotechnique.

Après visite sur place, l'architecte-conseiller a validé le principe du projet et de légères modifications ont été proposées :

- > La diminution des hauteurs sous plafond au rez-de-chaussée et à l'étage.
- > Le traitement d'un bardage bois sur la façade Est, sur rue.
- > La création de deux jalousies au lieu d'une seule en façade Nord pour avoir le même type d'ouverture que celle du rez-de-jardin bas.



Façade Nord



Façade Est

Certaines propositions retenues par le pétitionnaire, lui ont permis d'avoir l'accord par la suite de l'architecte des Bâtiments de France (ABF) et de la Direction des Affaires Culturelles de La Réunion (DAC).

# ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE accompagne les élus et les équipes techniques des collectivités locales (communes, EPCI, Département, etc) dans leurs projets d'aménagement et de développement, respectueux de la démarche de qualité environnementale.

Il peut être amené à accompagner des réflexions sur un projet d'aménagement, des dispositions du PLU... Le CAUE traite également des questions relatives à la mise en accessibilité des espaces. Il accompagne plusieurs communes sur le volet architectural dans le cadre des demandes d'autorisation.

## ACCESSIBILITÉ

Le CAUE continue d'accompagner les services de la commune de Saint-Pierre sur la mise en accessibilité des espaces publics et sur la formation à l'accueil des personnes porteuses de handicaps.



## ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DU DÉPARTEMENT

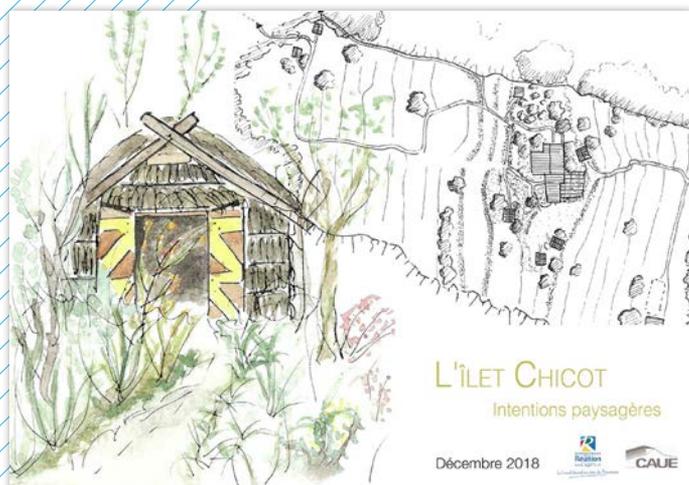
### Collèges fleuris

Accompagnement de 12 collèges pour la réalisation de leur jardin, sur la base des conseils proposés par le paysagiste du CAUE.



### L'académie des Dalons du Bernica

Le CAUE a esquissé des intentions paysagères pour l'installation des kiosques proposés par le Département tout en tirant parti du paysage et en respectant l'histoire de Villèle.



### L'îlet Chicot à Cilaos

Une étude paysagère de cet îlet de Cilaos réalisée par le CAUE : identification des différents espaces de vie et valorisation de cet espace selon une cohérence identitaire, culturelle, et environnementale.

Ci-contre: abri de jardin de l'Académie des Dalons

## ATELIER CONCERTATION PLH DU TCO

Le CAUE a été sollicité par le TCO, aux côtés de l'Agorah, pour l'animation de deux ateliers d'échanges autour de la qualité urbaine et architecturale à l'échelle du logement et du quartier. L'organisation de ces deux ateliers à destination des élus et techniciens

d'un côté, et habitants de l'autre, a permis de croiser les regards entre ceux qui font la ville et ceux qui la vivent afin d'en extraire les potentielles convergences et divergences.



## CONCERTATIONS PUBLIQUES

Afin d'associer les populations au devenir de leur quartier, le CAUE a développé une mission d'accompagnement auprès des habitants concernés par des opérations d'aménagement et/ou de renouvellement urbain.

**EXEMPLE :** La commune de St- André souhaite engager un projet de renouvellement urbain, et a pour cela sollicité l'équipe du CAUE pour animer des ateliers de concertation avec les habitants.



## FORMATION POUR LES ÉLUS DE LA POSSESSION

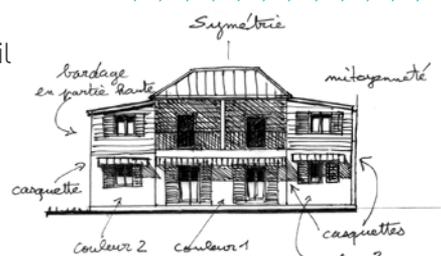
Le CAUE a organisé en début d'année une formation à destination des élus et des techniciens des services aménagement, urbanisme et foncier sur la thématique «**Architecture réunionnaise, patrimoine et construction en milieu tropical**».

L'idée était de partager sur l'identité de l'architecture réunionnaise tropicale : comment s'inspirer sans copier et innover tout en répondant aux besoins et usages des Réunionnais ?

Avec l'intervention de **Bernard Leveneur, historien** et **Michel Watin, sociologue**, l'objectif était d'évoquer l'évolution de l'habitat à La Réunion tant dans ses

formes que ses usages et d'en définir ses caractéristiques.

La présentation de projets vus en instruction par l'architecte conseil du CAUE, en collaboration avec les instructeurs, a été l'occasion de questionner les constructions d'aujourd'hui, de partager les problématiques rencontrées, les ambitions portées par la commune et de **construire une culture et une vision communes de l'architecture réunionnaise tropicale**.



# ÉQUIPE DE TRAVAIL 2018

**Direction** Catherine Morel, architecte

**Études et projets** Clément Aquilina, paysagiste • Emmanuelle Bernat-Payet, architecte • Cécile Deslandres, architecte conseil • Stéphanie Girardot, architecte • Frédéric Jacquemart, architecte • Bénédicte Jarlet, architecte conseil • Cédric Legros, architecte-thermicien • Michèle Salvan, architecte conseil • Fatema Mayet, architecte urbaniste

**Communication et documentation** Gilberte Labache, documentaliste

**Comptabilité et secrétariat** Michelle Thiong Kay, comptable • Sergine Hoareau, assistante de direction • Isabelle Dijoux, secrétaire d'accueil

**Assistance technique** Sylvio Lamy • Pierre Nugent

## LE CAUE DE LA REUNION

12 rue Monseigneur de Beaumont  
BP 20 868 - 97477 Saint-Denis Cedex  
Tél : 02 62 21 60 86 - Fax : 02 62 21 37 52  
Courriel : [courrier@caue974.com](mailto:courrier@caue974.com)

[www.caue974.com](http://www.caue974.com)

